

# EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE, ANNÉE 2022-2023 - REGLEMENT ET SPECIFICITES

adopté par le conseil d'administration du lycée, ce règlement est conforme au projet EPS et aux textes régissant l'organisation de la discipline

## ① CADRE GENERAL : « L'E.P.S. discipline d'enseignement, s'adresse à tous les élèves ..depuis 1959 décret du 28 -08-1959 : épreuve d'EPS obligatoire au baccalauréat

- L'accès aux installations sportives n'est possible que dans le cadre des cours d'EPS et des activités de l'association sportive.
- Même si les vestiaires sont fermés à clé en début de cours, Il est demandé aux élèves de ne pas apporter d'objets de valeur en EPS. Seule la responsabilité de l'élève est engagée en cas de perte ou de vol.
- Tous les élèves sont évalués en EPS selon les modalités définies par le projet EPS en classe de 2<sup>nd</sup>e et de 1<sup>ère</sup> et selon les référentiels nationaux et les textes en vigueur concernant l'organisation des examens du 2<sup>nd</sup> degré pour les classes de Terminales.

## ② GESTION DES RETARDS

- Aux motifs de contraintes matérielles et sécuritaires liées à la mise en place du matériel et à l'échauffement, **tout élève se présentant en retard** en cours d'EPS après la fermeture du portail, (soit en fonction des créneaux au-delà de 8h10,9h10,10h20,11h20, 13h15 et 15h15) **ne sera pas accepté en cours**. Il sera systématiquement renvoyé vers la vie scolaire.

## ③ LA TENUE EN EPS : CIRCULAIRE N°2004-138 DU 13-7-2004.1. La pratique de l'éducation physique nécessite le port d'une tenue adaptée...

Pour des raisons de sécurité, les élèves qui ne disposent pas de tenue spécialisée ne peuvent être admis en cours. (notamment des chaussures adaptées) Dans ce cas, l'élève ne peut être pris en charge par le professeur. L'élève est accompagné à la Vie Scolaire avec un travail de punition. Cette absence au cours est considérée comme injustifiée.

## ④ « LES DISPENSES » décret n° 88-977 du 11-10- 88 / circulaire n° 90-107 du 17 -05-1990, il convient de substituer la notion d'inaptitude à celle de dispense.

L'**Aptitude partielle** ou **inaptitude** (et son degré d'incapacité) est prononcée par le corps médical, la dispense relève de l'enseignant d'EPS. L'inaptitude peut être ponctuelle, partielle ou totale. Cette inaptitude s'appuie sur la présentation d'un **certificat médical qui doit être remis en propre à l'enseignant référent**.

### ↳ L'inaptitude ponctuelle :

Pour toute dispense ponctuelle, **l'élève doit se présenter avec sa tenue d'EPS** muni soit d'un certificat médical du médecin traitant, soit d'un mot de l'infirmière ou d'une demande parentale manuscrite datée et signée. **Les parents et l'infirmière ne dispensent pas de pratique**. En cas d'inaptitude ponctuelle, l'enseignant appréciera la nécessité et la faisabilité d'une présence en cours.

### ↳ L'aptitude partielle :

Les aptitudes partielles sont prescrites **EXCLUSIVEMENT** par un médecin et s'accompagnent d'un certificat médical. Ce certificat médical sera transmis **en main propre à l'enseignant EPS** L'aptitude partielle formulée en termes d'incapacités ne dispense pas l'élève de cours, dans ce cas l'enseignant proposera un aménagement du cours en termes de contenus, d'évaluation de séquence (cycle) et d'évaluation certificative (protocole adapté). **Les élèves de terminales doivent choisir un menu d'activités permettant la certification sur trois séquences..**

### ↳ L'inaptitude totale :

Elle dispense l'élève de toute pratique physique lorsqu'aucune possibilité d'adaptation ou d'aménagement ne peut être mise en œuvre.

## ⑤ LA NOTATION en EPS

- Une note est attribuée à chaque élève à la fin de chaque cycle d'une d'APSA (activité physique sportive et artistique).
- Toute absence à une épreuve d'évaluation de fin de cycle devra être justifiée. Dans le cas contraire, la note ZERO pourra être appliquée.**
- **En classe terminale** outre cette notation trimestrielle qui apparaît sur le bulletin scolaire, chaque élève est assujéti à un **Contrôle en Cours de Formation**. Ce **C.C.F** vise à donner une note certificative officielle en vue du baccalauréat.

**Observation:** un programme d'activités « adaptées » sera proposé aux élèves concernés par une aptitude partielle.

- Toute absence le jour de l'épreuve, doit être justifiée administrativement L'élève est alors convoqué ultérieurement à une séance de rattrapage. En cas de manquement à cette disposition, la note zéro sera portée sur l'évaluation de l'élève fautif.
- Tout retard, même justifié, le jour d'une évaluation au baccalauréat entraîne une convocation à la séance de rattrapage fin Mai.
- Aucun certificat médical d'inaptitude totale ou partielle ne peut avoir d'effet rétroactif.

**Une commission BAC EPS souveraine présidée par le proviseur, responsable de l'organisation des épreuves statuera sur tous les cas particuliers des élèves dispensés en cours d'année scolaire.**

## ⑥ L'ASSOCIATION SPORTIVE

L'association sportive propose, à chaque élève de pratiquer une activité sportive scolaire de compétition.

Toutes les informations, convocations, résultats, sur le compte Instagram de l'association ainsi que sur les tableaux du gymnase et devant la vie scolaire.

## Récapitulatif gestion des dispenses

Dispense médicale remise au professeur	Elève libéré de cours ou cours adapté selon inaptitude
Mot des parents ou de l'infirmière	<b>Élève en tenue</b> Cours adapté
Mot des parents et élève sans tenue	Elève porté absent et pris en charge par la vie scolaire avec un travail évalué à remettre
Elève apte sans tenue	

Je soussigné(e).....représentant(e) de .....  
..... élève en .....

Certifie avoir pris connaissance du règlement EPS simplifié

Autorise –  n'autorise pas les enseignants EPS de l'établissement

à photographier mon enfant ou à prendre des documents vidéos en sa présence pour une exploitation strictement pédagogique.

Date : signature :